

- le maintien et le renforcement du régime de non-prolifération nucléaire;
- la négociation d'une interdiction globale des armes chimiques;
- l'appui du Traité sur l'interdiction absolue des essais nucléaires;
- la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique;
- et l'instauration de la confiance nécessaire pour faciliter la réduction des effectifs militaires en Europe et ailleurs.

La reprise des négociations de Genève et le succès remporté lors de la révision du Traité sur la non-prolifération, qui a pris fin le mois dernier, nous ont rapprochés des deux premiers objectifs. Il est impérieux que ces négociations aboutissent à des réductions considérables des arsenaux nucléaires et que toute réduction initiale soit irréversible, afin que le mouvement amorcé se poursuive à l'avenir dans le sens voulu, celui d'une baisse constante des armements. Voilà ce que j'appellerais un "gel" nucléaire qui fonctionne.

Les quatre autres objectifs sont poursuivis dans des instances connexes : la Conférence de Genève sur le désarmement, la Conférence de Stockholm et les négociations de Vienne sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces. Les délégations canadiennes présentes à ces conférences tentent, de concert avec nos alliés, de trouver des moyens pratiques et équitables de réduire les armements et de créer un climat de confiance.

Je suis heureux que nos ambassadeurs qui participent aux diverses négociations sur le désarmement soient avec nous ce soir, et je suis persuadé qu'ils sauront par leurs interventions animer et éclairer tout à la fois vos discussions.

Pour vous donner un exemple de l'approche pragmatique que nous préconisons, je vous signale que le Canada remettra au Secrétaire général des Nations Unies un manuel qui traite de la procédure à suivre pour enquêter sur les utilisations présumées d'armes chimiques.

Nous avons effectué des démarches auprès des pays qui n'ont pas signé le Traité sur la non-prolifération pour les inviter instamment à y adhérer. À la Conférence de Stockholm, nous avons exploré avec nos alliés de l'OTAN de nouvelles idées propres à faciliter l'obtention de résultats tangibles.

Les progrès accomplis récemment à Stockholm laissent justement présager une issue favorable des discussions. À la Conférence sur le désarmement, le Canada a présenté une étude sur le régime juridique actuellement applicable à l'espace extra-atmosphérique. Il s'agit là de la première contribution nationale d'importance aux travaux de la Conférence.

C'est exactement par des mesures pratiques de ce genre qu'on a le plus de chances, au bout du compte, de faire avancer le dossier du contrôle des armements. Cette approche fondamentale sous-tend le